

### Document 1 : L'égalisation des conditions

« Lorsqu'on parcourt les pages de notre histoire, on ne rencontre pour ainsi dire pas de grands événements qui depuis sept cents ans n'aient tourné au profit de l'égalité. (...) Si, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, vous examinez ce qui se passe en France de cinquante en cinquante années, au bout de chacune de ces périodes, vous ne manquerez point d'apercevoir qu'une double révolution s'est opérée dans l'état de la société. Le noble aura baissé dans l'échelle sociale, le roturier s'y sera élevé ; l'un descend, l'autre monte. Chaque demi-siècle les rapproche et bientôt ils vont se toucher. (...) Partout, on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie (...). Le développement graduel de l'égalité des conditions est donc un fait providentiel, il en a les principaux caractères : il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine ; tous les événements, comme tous les hommes, servent à son développement. Serait-il sage de croire qu'un mouvement social qui vient de si loin pourra être suspendu par les efforts d'une génération ? Pense-t-on qu'après avoir détruit la féodalité et vaincu les rois, la démocratie reculera devant les bourgeois et les riches ?

A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*

### DOCUMENT 2

Pour Tocqueville, **une société démocratique est une société qui connaît l'égalisation des conditions**, cad une société où les individus « se sentent » égaux : leur place de la société ne dépend ni d'un ordre (cf Ancien Régime : clergé - 1/3 Etat – noblesse) ni d'une caste (cf Inde) ; ils peuvent espérer accéder à n'importe quelle position dans la société.

⇒ L'égalité des conditions (égalité démocratique) combine 3 éléments :

- **L'égalité juridique** (égalité des droits ou égalité civile) : tous les individus sont égaux devant la loi ; il n'y a plus de privilèges juridiquement institués
- **L'égalité des chances** : elle est synonyme de **mobilité sociale**, cad que les individus ont l'espoir de changer de condition, de place dans la société. Le statut n'est plus héréditaire, tout individu peut prétendre à la mobilité sociale. (cf doc 1 poly : « toutes les occupations, toutes les professions, toutes les dignités, tous les honneurs sont accessibles à tous »)
- **« L'égalité imaginaire »** : l'égalité règne dans les mœurs au point que les individus se pensent et se sentent égaux, même si matériellement ils ne le sont pas. (cf DA : « La démocratie n'empêche point que ces 2 classes d'hommes n'existent ; mais elle change leur esprit et modifie leurs rapports. (...) L'opinion publique les rapproche du commun niveau et crée entre eux une sorte d'égalité imaginaire, en dépit de l'inégalité réelle de leurs conditions »)

⇒ **Pour Tocqueville l'égalité des conditions n'implique pas forcément l'égalité réelle, mais désigne avant tout la possibilité pour chacun d'entrer dans la compétition pour y accéder. Il y a donc égalité des conditions lorsque en regardant les riches chacun peut se dire « pourquoi pas moi ? ».** Il y a toujours des riches et des plus pauvres, il y a toujours des inégalités éco mais une société démocratique doit permettre la mobilité.

⇒ Pour Tocqueville, **la démocratie est un « état social »** avant d'être un régime politique. Elle s'oppose donc plus aux sociétés aristocratiques (système social) qu'aux sociétés monarchiques (système politique).

⇒ **L'égalité des conditions va avoir deux conséquences :**

- **la mobilité sociale**
- **la réduction des inégalités, même si elles ne peuvent être totales car il existe toujours des différences d'intelligence.**

### Document 3 : La passion pour l'égalité

Le fait particulier et dominant qui singularise ces siècles, c'est l'égalité des conditions ; la passion principale qui agite les hommes dans ces temps-là, c'est l'amour de l'égalité [...] Un peuple a beau faire des efforts, il ne parviendra pas à rendre les conditions parfaitement égales en son sein ; et s'il avait le malheur d'arriver à ce nivellement absolu et complet, il resterait encore l'inégalité des intelligences, qui, venant directement de Dieu, échappera toujours aux lois. Quelque démocratique que soit l'état social et la constitution politique d'un peuple, on peut donc compter que chacun de ces citoyens apercevra toujours près de soi plusieurs points qui le dominent et l'on peut prévoir qu'il tournera obstinément ses regards de ce seul côté.

Quand l'inégalité est la loi commune d'une société, les plus fortes inégalités ne frappent point l'oeil. Quand tout est à peu près de niveau, les moindres le blessent. C'est pour cela que le désir de l'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est plus grande.

A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*

1) Expliquez la phrase soulignée à partir d'un exemple de votre choix

### Document 4 : La passion pour le bien-être

La démocratie favorise le goût des jouissances matérielles. Ce goût, s'il devient excessif, dispose bientôt les hommes à croire que tout n'est que matière ; et le matérialisme, à son tour, achève de les entraîner avec une ardeur insensée vers ces mêmes jouissances. Tel est le cercle fatal dans lequel les nations démocratiques sont poussées. Il est bon qu'elles voient le péril et se retiennent.

A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*

1) Pourquoi, dans une société démocratique, la « passion pour le bien-être » se développe-t-elle ?

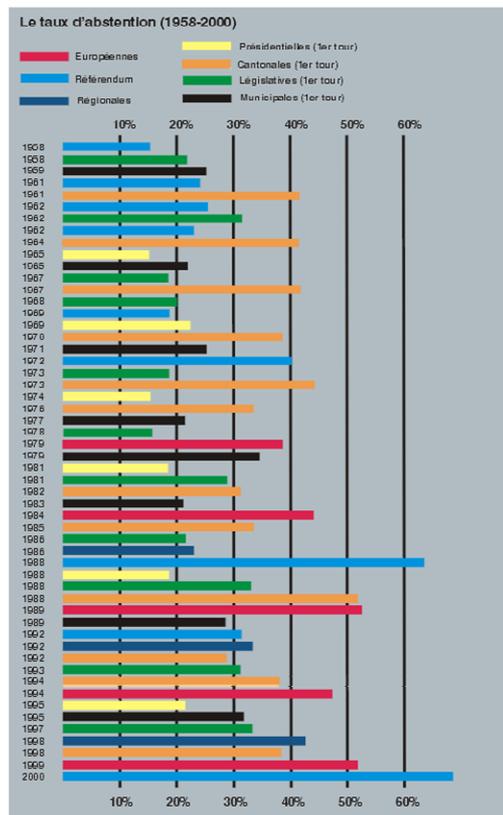
### Document 5 : Le despotisme démocratique

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul et, s'il lui teste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie.

Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leur héritage ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?

A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*

## Document 6



## Document 7

« Onze millions : c'est le nombre de bénévoles en France au service d'associations, selon un rapport de [France Bénévolat](#) présenté vendredi.

Le nombre de bénévoles en France croît. «Il dépasse 27% des Français de plus de 15 ans, soit environ 13 millions de personnes, dont 11 millions dans les associations», selon ce rapport. «On peut aujourd'hui affirmer que le nombre des bénévoles réguliers dépasse cinq millions». «L'engagement bénévole est plus ponctuel, plus volatile, plus souvent pluri-actif».

«Contrairement aux idées reçues, les retraités ne sont pas sur-représentés (...). On trouve même plus de bénévoles parmi les actifs que parmi les retraités (30% pour une moyenne de 27%). Cependant les retraités sont plus souvent que les actifs des bénévoles réguliers. Ils occupent aussi plus souvent des postes à responsabilités».

«Les femmes sont majoritaires, ». Chaque année, quelque 70.000 associations sont créées en France.

« 11 millions de bénévoles en France », *Libération*, 17 mars 2006

## Document 11

Je voudrais préciser d'abord que mon propos n'est pas de dénoncer de façon mécanique et facile les sondages d'opinion, mais de procéder à une analyse rigoureuse de leur fonctionnement et de leurs fonctions. Ce qui suppose que l'on mette en question les trois postulats qu'ils engagent implicitement. Toute enquête d'opinion suppose que tout le monde peut avoir une opinion ; ou, autrement dit, que la production d'une opinion est à la portée de tous. Quitte à heurter un sentiment naïvement démocratique, je contesterai ce premier postulat. Deuxième postulat: on suppose que toutes les opinions se valent. Je pense que l'on peut démontrer qu'il n'en est rien et que le fait de cumuler des opinions qui n'ont pas du tout la même force réelle conduit à produire des artefacts dépourvus de sens. Troisième postulat implicite: dans le simple fait de poser la même question à tout le monde se trouve impliquée l'hypothèse qu'il y a un consensus sur les problèmes, autrement dit qu'il y a un accord sur les questions qui méritent d'être posées. Ces trois postulats impliquent, me semble-t-il, toute une série de distorsions qui s'observent lors même que toutes les conditions de la rigueur méthodologique sont remplies dans la recollection et l'analyse des données.

P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit\* 1980.